

Assemblée générale extraordinaire du comité des fêtes de Le Beaucet compte rendu du 26 avril 2022

L'Assemblée débute à 19h00 l'ordre du jour est le suivant :

1. Renouvellement du bureau
2. Etat des comptes
3. Projets pour l'année 2022
4. Demande de subvention auprès de la mairie

Présents : Régis Bécheras ; Isabelle Forest ; Robin Dautreppe ; Jean-Antoine Orsetti ; Nathalie Orsetti ; Minjollet Sylvain ; Clara Pedersoli.

Secrétaire désignée : Nathalie Orsetti.

1. Renouvellement du bureau

Le bureau étant actuellement composé comme ceci :

Isabelle Forest : Présidente ; Christophe Lopez : Secrétaire ; Bernard Rysman : Trésorier.

Compte tenue de leur souhait à tous, notifié à l'écrit et/ou à l'oral de démissionner de leurs fonctions au sein de l'association, il est procédé au vote de renouvellement du bureau.

Son élus à main levé et à l'unanimité des présents aux postes respectifs de :

Présidente : Clara Pedersoli

Secrétaire : Nathalie Orsetti

Trésorier : Sylvain Minjollet

2. Etat des comptes

Pour l'année 2021, **le total des dépenses s'élève à 4 456,60 euros** :

2 667 euros paiement des groupes musicaux

1 753 euros d'achats divers

36 euros de frais bancaires

Le total des recettes s'élève à 1 853,07 : ventes au comptoir de la fête votive.

Soit un résultat de l'exercice financier 2021 à **2 603,53 euros** et **un actif de l'association qui passe de 5 562,57 euros** au 31/12/2020 à **2 855,01 euros** au 31/12/2021.

Aucune subvention n'a été demandée pour l'année 2021, la plupart des fêtes programmées ayant été annulées suite au COVID-19.

3. Projets pour l'année 2022

Des projets sont déjà en cours pour l'année 2022, ils seront repris par le nouveau bureau.

- Fête des voisins le vendredi 20 mai 2022, place Albert Morel

A prévoir :

- 1 arrêté du maire pour demander le blocage de la rue (Fait)
- Envoyer un mail à la mairie pour réserver les tables et les chaises (Nath)
- Faire un mot dans le flash info (Fait)
- Préparer quelques affiches à mettre dans des points stratégiques (Epicerie, mairie, parking, poubelles)
- Le BBQ de la Roque sur Pernes à demander à Karine Pons (0615076875) ou éventuellement à fabriquer pour que l'association ait son propre BBQ (Robin, JA, Sylvain)
- Prévoir un petit cahier dans lequel les gens pourront noter leurs coordonnées s'ils souhaitent être mis au courant des actions du comité des fêtes.

Comme chaque année, chacun pourra apporter quelque chose à partager. Pas d'animation musicale prévue, nous proposerons aux villageois d'apporter leurs instruments et nous descendrons les platines vinyles pour passer des disques au cas où, la mairie offre le vin.

- Fête votive le vendredi 15 juillet 2022

Les groupes sont déjà réservés. La fête aura lieu le vendredi car le groupe ELVEN n'était pas disponible le samedi.

Au programme :

- Batucada FAN DE BOUCAN en début de soirée, avec déambulation.
- Initiation aux danses irlandaises avec ELVEN 21h30-22h30.
- Concert ELVEN 22h30-00h30.
- DJ en fin de soirée à déterminer.

A prévoir :

- Eventuellement héberger les musiciens, à déterminer avec eux.
- Elven dispose de sa sono, il faut prévoir les lumières et un parasol ou une tonnelle.
- Gobelets réutilisables : voir ce qui reste et faire un devis.
- Pour la restauration, il est proposé de faire des grillades comme chaque année, mais aussi une soupe au pistou maison qui serait servie au comptoir à la bonne franquette.
- La question se pose du lieu de la fête : place de l'aire plus conviviale mais l'espace sera-t-il suffisant pour que les gens puissent manger assis si une soupe au pistou est au menu ? Est-il possible de demander à Andréa de mettre des tables et le bar sur sa terrasse ?
- Si la fête a lieu place du Maquis Jean Robert il faut faire une demande de scène.
- 1 arrêté du maire.
- Pour le samedi, il nous paraît compliqué d'organiser une seconde soirée de concert et de trouver des groupes disponibles alors que nous sommes déjà fin avril. Le budget de l'association ne le permet pas non plus. Nolwenn parlait apparemment d'organiser quelque chose le samedi soir, il faudrait la contacter pour voir avec elle.

- Autres projets à préciser

- Une fête d'automne qui aurait lieu le samedi 17 septembre, avec concert.
- Loto le dimanche 27 novembre.
- Noël des enfants mi décembre, date à voir.

4. Demande de subvention auprès de la mairie

L'actif de 2 855,01 euros de l'association au 31/12/2022 ne suffira pas à boucler les projets en cours ; déjà 1600 euros engagés pour les groupes de la fête votive, l'an dernier les dépenses supplémentaires liées à la fête votive se sont élevés à 1 349 euros pour une fête au format réduit soit déjà 2 950 euros ; et encore moins à en prévoir de nouveaux.

Il est urgent de solliciter une subvention auprès de la mairie prenant en compte :

- Des dépenses liées à la fête votive (à définir et budgétiser)
- La location des lumières et éventuellement de la sono.
- L'achat de gobelets réutilisables (selon inventaire)
- Le financement d'un groupe pour la soirée de rentrée.
- Les dépenses liées à la fête du Noël des enfants (1 000 euros l'année dernière)

Fin de l'Assemblée à 21h00

Clara Pedersoli
(Présidente)

Nathalie Orsetti
(Secrétaire)

Sylvain Minjollet
(Trésorier)